

CONSEIL NATIONAL
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La municipalité vient de déposer une candidature pour l'obtention de la deuxième fleur qui sera examinée par un jury courant 2017.

TELETHON 2016

Triez vos papiers, c'est faire un don !
Collecte prévue prochainement sur Bellignat.



Listes électorales

Les demandes d'inscriptions peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016.

BLOC NOTES

28 octobre - Réception bacheliers 2016

05 et 06 novembre
- Exposition de peinture organisée par la Retraite Sportive de Bellignat (RSB)
- Braderie de l'enfance centre social et culturel J.Prévert

11 novembre - Thé dansant club de l'amitié

19 et 20 novembre - Exposition patchwork

03 décembre - Téléthon avec les associations

10 décembre - Loto du club de l'amitié

16 décembre - Fête de Noël des associations au parc de loisirs avec **FEU D'ARTIFICE**

31 décembre - Réveillon de la Saint-Sylvestre (comité des fêtes)

CAF de l'Ain
des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET :
www.caf.fr



Sur l'APPLI MOBILE :
Caf - Mon Compte

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10
(0,06 €/min. + prix d'un appel)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, plusieurs services accessibles en permanence sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

- Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play
 - Consulter vos paiements.
 - Télécharger des relevés et des attestations.
 - Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
 - Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30
 - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.



SOMMAIRE

Page 1 :
- Information du Sidépage :
Bien connaître son sol pour bien utiliser son compost.

Pages 2 et 3 :
- Dernièrement :
Fête de Bellignat, Course cycliste.
- Championnat du monde de triathlon.
- Période de chasse.
- Bellignat d'antan.
- Assemblées générales.

Page 4 :
- Brèves municipales :
Ville fleurie,
Téléthon 2016,
Listes électorales.
- Bloc notes.

SOUS-COMMISSION COMMUNICATION
V.RAVET
F.MOURET
V.PITION
F.ARVEUX
M.N.BACQUE
N.PRUDHOMME

Le petit Renouillu
N° 11 - Octobre 2016
CONSEIL NATIONAL - BELLIGNAT
Ville Fleurie
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

INFORMATION DU SIDEPAGE

Bien connaître son sol, pour bien utiliser son compost

AVEC LE COMPOST, NOS DÉCHETS RETROUVENT LEUR VRAIE NATURE !



Après un été au jardin, vous pensez déjà à la fertilité de vos futures plates-bandes. Votre compost est en train de mûrir, et pour bien l'utiliser, il est important de connaître la nature du sol de son jardin. Cela permet de savoir comment l'améliorer et comment bien nourrir les plantes que l'on va cultiver.

La terre à tendance argileuse , lourde, compacte, collante et qui se fendille en période de sécheresse. Sol qui retient bien l'eau et les engrais mais qui met du temps à se réchauffer. Son pH est généralement neutre à acide. Naturellement riche en éléments fertilisants, les apports en compost se feront donc à l'automne pour améliorer la structure du sol et faciliter son travail au printemps.

La terre à tendance limoneuse , fertile, qui retient bien l'eau, elle est neutre à acide. Elle se fendille dès que vous essayez d'en faire un boudin de moins de 5 mm d'épaisseur. Il s'agit d'une bonne terre, que vous pouvez enrichir et aérer en semant un engrais vert avant l'hiver.

La terre humifère , constituée principalement de matière organique, légère et de couleur foncée. Le sol est facile à travailler, très riche, et retient bien l'eau. Le sol d'une terre riche en humus a tendance à être acide. L'apport en terre calcaire et argileuse améliorera sa structure.

Le sol calcaire , pour le reconnaître, il faut creuser en profondeur. Si la terre est de plus en plus blanche en profondeur, c'est une terre calcaire. Vous pouvez aussi verser un peu de vinaigre blanc sur la terre, ce qui provoquera une réaction plus ou moins effervescente selon la tendance plus ou moins calcaire du sol. C'est un sol plutôt bien drainé qui favorise la décomposition des matières organiques mais qui peut provoquer des carences chez les plantes.

La terre à tendance sableuse , légère, qui retient peu l'eau et qui demande donc de fréquents arrosages l'été. Elle ne forme pas de motte quand vous en prenez une poignée. Elle est facile à travailler. C'est une terre pauvre, qui peut être acide. Ce type de sol est vite réchauffé, ce qui permet aux plantes de se développer précocement. Des apports réguliers et importants de compost permettront d'enrichir ce sol généralement pauvre en éléments

Pourquoi le compost est important pour le sol ?
Il apporte de nombreux éléments nutritifs nécessaires aux plantes mais agit également sur la qualité du sol. Il permet une meilleure aération des sols et facilite le développement racinaire des plantes, améliore la capacité du sol à retenir l'eau tout en permettant de réduire l'impact de l'érosion, enrichit le sol par ses apports d'éléments fertilisants et stimule les micro-organismes, allège les terres argileuses, agrège les sols sableux et corrige l'acidité du sol.

Le petit Renouillu - N° 11 - Octobre 2016

Journal municipal abordant différents sujets d'actualité passé ou à venir de la vie communale, sans recours à la publicité. Aucune démarche commerciale n'est et ne sera pratiquée.

Il est distribué gratuitement et est également disponible à l'accueil de votre mairie.
Mairie de Bellignat - BP 47 - 01100 BELLIGNAT - Tél 04 74 77 60 32 - www.bellignat.fr

Email de contact : lepetitrenouillu@gmail.com



Fête de Bellignat

Retraite aux flambeaux avec la BANDAS CRESCENDO

suivie d'un

SHOW LED et LASER devant la mairie de Bellignat puis bal populaire à la salle polyvalente.



Course cycliste

Grand prix de la ville de Bellignat organisé par le club espoir cycliste Arbent-Marchon.

Après l'orage, la course cycliste s'est déroulée sous un temps idéal pour les 44 engagés de deuxième et troisième catégorie ainsi que les juniors.



Un circuit de 1,9 kilomètre par 45 tours soit une distance totale de 85,5 kilomètres bouclée en 2h 02' 54" pour le premier arrivé, Boris MORAND, vélo club Bellegarde.

Deuxième, Question DRIOD, vélo club Vaux en Velin.

Troisième, Joris CHAVANNE, club cycliste en Haut Savoyard.

Quatrième, Hugo DIETLIN, vélo club Vaux en vélin.



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- Entente Cycliste du Haut-Bugey (ECHB) - Le 21 octobre
- Passion PM (radio) - Le 21 octobre
- Boules Lyonnaises - Le 21 octobre
- Club Alpin Français (CAF) - Le 12 novembre



Championnat du monde de triathlon Ironman

La référence dans le monde du triathlon.

Troisième représentation de la ville de Bellignat à ces championnats du monde qui se déroulent à Hawaï avec la treizième participation de Franck Vuillat.

Ironman, c'est 4 kilomètres de natation dans le pacifique, 180 kilomètres de vélo sur un parcours balayé par des vents parfois terribles et 42 kilomètres de course à pied sous une chaleur accablante (>40°) au milieu des champs de lave. Plus de 120 nations y sont représentées et 2000 athlètes qui tentent d'obtenir le « graal » de la course d'endurance la plus prodigieuse de l'année !



Période de chasse

Se trouver dans la nature les jours de chasse n'est pas sans danger.

Loi des séries ou pas, sans parler des réactions passionnées sur internet et ailleurs, cela peut suffire dans notre pays pour commencer à légiférer.

La gendarmerie a à cet effet publié un communiqué précisant les obligations de sécurité incombant aux chasseurs en premier lieu, avec entre autres : « Pour toute manipulation, une arme doit être déchargée et ouverte. Hors action de chasse, une arme doit être vide. Au cours d'une journée de chasse, il est fréquent que l'on tienne l'arme en mains sans être en action de chasse, une arme chargée est tenue en mains, canon dirigé vers le sol ou vers le ciel. » Or, il est fréquent de croiser des chasseurs au bord de routes ou de chemins en train de patrouiller le fusil à la main comme s'ils étaient prêts à faire feu. Respecter toutes les règles de sécurité prévues, comme au volant de sa voiture, peut paraître contraignant, mais c'est souvent quand on ne les respecte pas que les accidents arrivent. La gendarmerie a également édicté des règles de sécurité à observer à l'attention des promeneurs, randonneurs pédestres ou cyclistes : « Restez sur les sentiers balisés, portez des vêtements clairs (un chasuble ou un gilet fluorescents), dès que vous constatez que vous entrez dans une zone de chasse, ne vous cachez pas, au contraire faites en sorte d'être vu par les chasseurs. Dès que vous êtes identifiés, parlez aux chasseurs afin de recueillir un maximum de renseignements (directions à prendre et celles à éviter, itinéraires présentant moins de danger, etc.) » Les zones d'action de chasse et angle de tirs doivent être matérialisés afin d'éviter toute interaction dangereuse entre l'action de chasse et le promeneur. Reste que toute règle, aussi légitime et claire qu'elle soit, n'est valable que si elle est correctement observée par les uns et les autres.



BELLIGNAT D'ANTAN

En 1957, le directeur de la Bellignite, Mr Levy, récupérait sur une plage allemande de la mer du Nord une presse de 450 tonnes ayant servi à l'emboutissage des chars « tigres ». Il la fit transporter à Bellignat en pièces détachées. Sa remise en état dura trois ans, le piston ayant été saboté. Elle mesurait 13,5 mètres de hauteur dont 6 mètres en sous-sol. Le local qui devait l'abriter avait été construit autour. Cette presse fonctionnait à vapeur et pour produire une pression de quinze bars on consommait 750 litres de fioul à l'heure. Elle a servi à fabriquer le LAMÉBEL, un stratifié comme le FORMICA, de 1960 à 1980.

De 1970 à 1974, la Bellignite a produit des bandes de signalisation au sol pour passages piétons.

En 1988, La Bellignite changeait de dénomination sociale et devenait Plastohm, reprenant le nom d'une société qu'elle avait racheté en 1968, spécialisée dans la plastification de composants électriques d'où son nom.

En 1901, alors que Bellignat venait de recevoir l'électricité transportée depuis le Saut-Mortier par l'Union Electrique, se créa une fabrique de caisses d'emballage.

Sur la photo ci-contre, cette fabrique livre son chargement à la Bellignite.

